

1140-38
EAT
photos
2360



— Courtoisie de M. Robert Prévost.

La célèbre Madame Bégon, (née Elizabeth Robert de La Morandière), mariée au frère de l'intendant, était une parente de Ludger Duvernay.

SUR LA COUVERTURE.

Portrait de Ludger Duvernay, en 1842. Cette peinture se trouve actuellement dans le Salon de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. (Cl. de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.)

Tous droits réservés par l'auteur, 1943.

COLLECTION ILLUSTRÉE "LES ANCIENS"

Roger-D. Parent

DUVERNAY,
LE MAGNIFIQUE

0103
05383



MONTREAL
1943



254, EST, RUE STE-CATHERINE, CH. 14, MONTREAL

CENTRE DE CULTURE NATIONALE

“Grouper les énergies canadiennes-françaises pour en faire une force puissante et agissante”

“Elever les maitres de la pensée au-dessus des fantoches et des opportunistes”.

Votre collaboration est nécessaire
ECRIVEZ-NOUS DES AUJOURD'HUI.

50, 175

L'INSTITUT DE LA NOUVELLE-FRANCE

compte parmi ses membres les plus distingués :

- Mgr. Olivier Maurault, s. s.,
Recteur de l'Université de Montréal.
- Mgr. Emile Yelle, s. s.,
Archevêque d'Arcadiapolis.
- M. le chanoine Lionel Groulx,
Historien national.
- M. Victor Barbeau,
Président des Ecrivains canadiens.
- Honorable Juge Edouard Fabre Surveyer,
- M. Léo-Paul Desrosiers,
- Mme. Léopold Desrosiers (Michelle Le Normand),
François Hertel,
- M. Jean-Marie Gauvreau,
Directeur de l'École du Meuble.
- M. Gérard Malchelosse,
des "Dix".
- Melle. Marie-Claire Daveluy,
- Mme. Françoise Gaudet-Smet,
Propriétaire de "PAYSANA".
- R. P. Archange Godbout, o.f.m.,
- M. Robert Prévost,
- Mme. Germaine Guèvremont,
- M. Roger Duhamel,
- M. Gonzague Ducharme,
- Mme. Elzéar Roy (née Honorine Gervais),
- M. Alfred Ayotte,

COLLECTION

“LES ANCIENS”

Les prochains titres :

2. CHENIER
 3. FABRE
 4. PARENT
 5. GIROUARD
 6. VIGER
 7. NELSON
 8. PRIEUR
 9. PERREAULT
 10. FEMMES DE PATRIOTES
-

Des écrivains distingués, membres de l'INSTITUT DE LA NOUVELLE-FRANCE, présenteront ces personnages historiques.

DUVERNAY, LE MAGNIFIQUE

LA NAISSANCE.

Les dernières années du régime français étaient encore vivaces à la mémoire des anciens lorsque naquit Ludger Duvernay, le 22 janvier 1799, à Verchères. Au baptême, qui eut lieu le même jour dans l'église de la paroisse, l'officiant, de sa plus belle main, inscrivit au registre l'acte suivant :

"L'an mil sept cent quatre vingt dix neuf le Vingt
"deux de Janvier par moi prêtre soussigné vicaire a
"été baptisé Joseph Ludger né de ce matin du légitime
"mariage du sieur Joseph crevier Duvernay maître
"menuisier du lieu et de Dame Marie Anne Julie
"Lamorandière. Le parrain a été le sieur François
"Crevier Duvernay cousin de l'enfant, la marraine
"Dame Adelaïde Lamorandière Marchand qui ont
"tous signé avec nous comme cy après ainsi que le
"père.

"Lamorandière Marchand F. C. Duvernay
"Joseph crevier duvernay Labroquerie, Ptre. Vic."

Une vie ardente, consacrée à la défense des droits de ses compatriotes, guette au berceau le jeune enfant.

Son père, veuf d'Archange L'Huillier, avait convolé en secondes noces avec Marie-Anne-Julie Robert de La Morandière, le 17 avril 1792, à Varennes.

Le nouveau-né était le sixième des quinze enfants issus de la seconde union du maître-menuisier.

*
* *
*

LES ANCETRES.

Il convient de dire un mot sur les ascendants paternels et maternels.

Christophe Crevier, sieur de La Meslée, natif de St-Cande-le-Jeune, de Rouen (France), fils de Hugues et d'Anne Basiret, avait épousé Jeanne Evard (ou Enard), à Rouen. Sa femme et une fille l'accompagnèrent au Canada. Vers 1639, il s'établit aux Trois-Rivières et fut boulanger, commerçant, cultivateur et syndic. Le sieur de La Meslée, conjointement avec trois partenaires, devint propriétaire du fief St-Christophe en 1655. Jeanne Evard lui donna sept enfants. Une fille, Jeanne, se maria à Pierre Boucher, le gouverneur des Trois-Rivières. Un fils, Jean-Baptiste, qui adopta le surnom Duvernay, épousa à Champlain, le 20 janvier 1682, Anne Chorel d'Orvilliers, dont il eut Pierre, né à Montréal en 1699. Ce dernier s'unit à Thérèse Chevalier, le 9 janvier 1724, à la Pointe-aux-Trembles (de Montréal). Le 13 novembre suivant, un fils, Jacques, recevait le baptême à Mont-

réal. Jacques fut notaire à Verchères, à Varennes et à la Rivière-Chambly. Il contracta mariage avec Marie-Anne Tétreau, et devint le père de Joseph-Marie et le grand-père de notre héros.

Six générations de Crevier avaient donc foulé le sol canadien lorsque le jeune Ludger s'achemina avec ses frères et soeurs vers l'école du village natal.

La lignée maternelle compte pour premier ancêtre au pays, Etienne Robbert, sieur de La Morandière, né en 1668, à St-Etienne d'Estréchy, évêché de Sens, en Champagne. Il était le fils d'Abel Robbert (lieutenant en la prévôté d'Estréchy et notaire royal) et de Marie Pothier. Il arriva en Nouvelle-France avec son frère Jacques-Urbain en 1690. Peu après, il obtenait un brevet de garde-magasin du roi à Montréal. En cette ville, le 25 septembre 1695, il épousa Elizabeth Duverger. Six enfants vinrent bénir cette union. Une fille, Elizabeth, mariée au frère de l'intendant Bégon, est restée célèbre pour sa beauté et ses écrits spirituels. Le continuateur de la lignée, Etienne, fils, entra dans les troupes de la Marine, fut capitaine et ingénieur royal. Son mariage avec Marguerite Hingue de Puygibault eut lieu le 15 janvier 1730 à Montréal. A la troisième génération, François-Abel-Etienne, marié le 25 mai 1766 à Varennes, à Louise-Charlotte Bailly de Messein, donna la vie à Marie-Anne-Julie.

Par leurs mérites respectifs et par leurs alliances avec les grandes familles du régime français, les Crevier et les Robbert de La Morandière léguaient un titre de plus à la gloire de leur descendant.

LES PREMIERES ANNEES.

Muni du maigre bagage d'instruction que pouvait donner à cette époque les écoles de village, notre jeune ami partit pour Montréal en juin 1813, et entra comme apprenti-typographe dans l'atelier de Charles-Bernard Pasteur, qui imprimait alors "Le Spectateur", un excellent papier-nouvelles.

Dans les lettres à son fils, Madame Duvernay, lui recommande de se bien conduire, de bien étudier et de soigner son écriture.

Studieux, entreprenant, gai, plein d'entrain, l'adolescent travaille avec ardeur. Le patron se voit bientôt dans l'obligation d'augmenter son salaire.

Avec les personnes qu'il rencontre chez l'imprimeur, l'employé noue d'étroits liens d'amitié et se crée pour l'avenir de solides relations d'affaires.

Après quatre années d'apprentissage, il a acquis assez d'expérience pour aller fonder un journal aux Trois-Rivières, pays de ses ancêtres. "La Gazette des Trois-Rivières" parut en juin 1817. A la suite de certains changements, il en abandonna la direction, et entreprit la publication, en 1820, de l'"Ami de la Religion et du Roi". La vie de cette feuille fut éphémère.

Doué de brillantes qualités d'organisateur, il s'entourait des meilleures plumes du temps. Il faut dire que l'annonce commerciale, source principale de revenu pour la presse d'aujourd'hui, n'existait guère au commencement du siècle dernier; les souscriptions versées à l'administration par les intéressés assuraient la survivance d'un périodique.

Chaque jour, le nouveau trifluvien se familiarise avec les trucs du métier.

Sa popularité croissant, il devint l'un des citoyens en vue de l'endroit. On peut voir sa signature au bas d'une adresse, datée du 9 avril 1821, priant lord Dalhousie, alors gouverneur, de rendre à son usage premier le vieux monastère des Récollets transformé en prison depuis plus de cinquante ans.

Des cendres de l'"Ami de la Religion et du Roi", renaît, en 1823, "Le Constitutionnel". Cette feuille politique, reproduisant des travaux littéraires, ne vécut que deux ans.

Sitôt "Le Constitutionnel" enterré, notre homme revenait à la charge plus fort que jamais avec l'"Argus", dont l'existence dura du 30 août au 30 novembre 1826.

Benjamin Sulte nous apprend que l'"Argus" — "aux cent yeux voyait trop de choses et parlait trop franc pour ne pas se faire des ennemis".

Tout en éditant ses journaux dans une vaste maison de bois sise au coin des rues Royale et Plaisante, Duvernay organisait des cercles littéraires et s'occupait activement d'urbanisme. On lui avait commis la voirie de la ville. Une amélioration sensible s'opéra sous sa gouverne. Plusieurs rues furent transformées et nivelées et de nouvelles artères furent ouvertes. Par ailleurs, nommé inspecteur des incendies en 1819, il détint ce poste jusqu'en 1826.

Son esprit d'initiative et sa débrouillardise sont restés légendaires aux Trois-Rivières.

Au mois d'août 1820, son père se noya entre Verchères et St-Sulpice. Madame Duvernay, remariée en 1822 à Joseph Beauchamp, décéda le 23 juin 1824 à Verchères.

LE MARIAGE.

Au commencement de 1825, l'imprimeur annonce à ses amis son mariage prochain avec Marie-Reine Harnois, une jeune personne de Louiseville. C'est dans l'église de ce village, situé à quelques milles des Trois-Rivières sur la rive nord du St-Laurent, que la cérémonie se déroula, le 14 février. Voici l'acte tel que consigné au registre paroissial de St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (Louiseville) :

"L'an mil huit cent vingt cinq, le quatorze février, "après publication d'un ban de mariage fait au prône "des messes paroissiales de Saint-Antoine de la Ri- "vière-du-Loup et des Trois-Rivières, comme il ap- "pert par le certificat de Messire Cadieux, curé du "lieu entre Ludger Duvernay, résidant en la ville des "Trois-Rivières, fils majeur de défunt Joseph Duver- "nay et de défunte Marie-Anne-Julie de Lamorandiè- "re, ses père et mère de la paroisse de Verchères, d'une "part, et Marie-Reine Harnois, fille majeure d'Augus- "tin Harnois, écuyer, et de Joseph Déjarlais, ses père "et mère de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant "point trouvé d'empêchement au dit mariage et les "parties susdites ayant obtenu dispense de deux bans "par lettre de Messire Noiseu, grand-vicaire, en date "du douze du présent mois, nous soussigné, curé de "cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement "de mariage et leur avons donné la bénédiction nup- "tiale en présence du côté de l'époux de Charles-Mo-

“deste Pratte, son ami, et du côté de l'épouse de Antoine Colomb, son ami, et d'autres parents et amis
“qui ont signé avec les époux.

(Signé)

Reine Harnois
Ludger Duvernay
H.-L. Chaton
Ant. Coulombe
Marc Antoine Harnois
C.-M. Pratte
Isaac Harnois
Louis Harnois
Lebourdais, ptre.”

Sulte, traçant le portrait de Duvernay à l'époque de son mariage, écrit : “Son physique avantageux, “aidé de son bon caractère, de sa politesse, de son “amour du travail, en faisaient un homme charmant “à qui la fortune seule refusait ses faveurs. Il exer- “çait de l'empire sur son entourage par sa manière de “présenter un projet et aussi parce qu'il était toujours “prêt à se mettre à la tête de l'action. Il visait à la “réussite en premier lieu”. (MELANGES HISTO- RIQUES, Vol. 15, pp. 71-72).

*

* *

“LA MINERVE”.

A Montréal, en 1826, Auguste-Norbert Morin, alors étudiant en droit, avait fondé “La Minerve”, journal affectant un caractère national dont le pro-

gramme comportait la défense de la religion et le soutien des intérêts canadiens. Cependant, la tâche étant au-dessus de ses forces, l'éditeur avait dû suspendre la publication de sa feuille après cinq numéros. Le parti, qui inspirait cet organe, fit alors appel à Duvernay.

Celui-ci vint à Montréal; la proposition lui parut intéressante. Peu après son arrivée, le 18 janvier 1827, il se portait acquéreur de "La Minerve" et du "Canadian Spectator". Ces deux journaux, dont le dernier s'adressait aux Irlandais de la région, prêchaient la même doctrine.

Duvernay prit la direction de "La Minerve", laissant à Jocelyn Waller celle du "Spectator".

Formé à l'école de l'expérience, pétri de dévouement pour la cause de ses compatriotes, insouciant de ses propres intérêts, notre champion communique son feu au périodique ressuscité. Un barrage de protestations se déchaîne contre les injustices du pouvoir et les abus des gouvernants dans le nouvel organe des défenseurs du peuple.

Quoique son directeur y mît quelquefois la main, disons que "La Minerve" fut l'oeuvre d'une collaboration. Des articles, signés de pseudonymes ou simplement anonymes, ont été écrits pour ses colonnes par Papineau, Morin, La Fontaine, Viger, E.-R. Fabre, C.-O. Perrault, Girod et autres.

Duvernay est l'éditeur qui commande des articles violents contre lesquels le gouvernement sera forcé de sévir, et qui, dès que l'on recherche l'auteur, se présente en victime.

LES ARRESTATIONS.

C'est le Conseil législatif qui se chargera de lui faire une réclame aussi gratuite que tapageuse en provoquant son arrestation en 1828. Sous une accusation de libelle politique, Duvernay et Jocelyn Waller, le directeur du "Spectator", sont emprisonnés.

Le peuple témoigne son mécontentement en manifestant bruyamment. Enfin, un mouvement se dessine ! C'est bien ainsi que le veut le captif, qui calcule que le plus fort l'on réclamera les réformes, le plus tôt l'on obtiendra la liberté politique.

"La Minerve" continue d'exercer son influence. Dans ses pages, les abus sont décriés et les droits revendiqués avec plus de véhémence que jamais.

A cette époque, les opinions libertaires françaises s'immiscèrent dans les esprits. On a reproché à Duvernay d'avoir imprimé une édition clandestine des "Paroles d'un Croyant", ouvrage d'une splendeur littéraire incontestable, qui cachait certaines exagérations.

Durant les troubles, le 15 janvier 1832, Duvernay subit une seconde arrestation. Cette fois, c'est le docteur Daniel Tracey, propriétaire du "Vindicator", qui partage son sort.

La feuille française avait émis l'opinion que le Conseil législatif était "une grande nuisance publique et un cauchemar" dont il fallait débarrasser le pays. Le "Vindicator", autre journal patriote de langue anglaise, avait traité ce corps de diabolin oppresseur. Trêve d'insuffisance bureaucrate ! ce furent les conseillers qui décidèrent que ces écrits constituaient un libelle diffamatoire !

Les accusés durent comparaître devant le Conseil législatif lui-même. Ils furent détenus en prison toute la durée de la session officielle.

Certains milieux, que l'on devine bien, avaient fait de l'affaire une question de liberté de la presse. Comme les protestations s'étaient alors élevées unanimes, les accusateurs n'osèrent instruire le procès.

Lorsque les deux journalistes montréalais furent libérés, le samedi 25 février vers trois heures de l'après-midi, un enthousiasme sans précédent s'empara de la population.

Le gouvernement qui les avait arrêtés et mis sous verrous, jugeait prudent de retirer sa plainte ! Quelle victoire pour la cause populaire ! Ses deux défenseurs ne démontraient-ils pas d'une façon éclatante la faiblesse de l'opresseur ?

Au retour de Québec, ce fut une marche triomphante à travers les villages de la rive nord.

L'arrivée des héros à Montréal est annoncée pour le surlendemain dans "La Minerve" du 27 février.

Des arcs de triomphe se dressent dans les rues pavées. En voiture festonnées, on se rend à leur rencontre. L'accueil fut chaleureux, enthousiaste. Des médailles d'or, offertes par les habitants de Québec et par leurs concitoyens, furent présentées aux libérés, comme témoignages de sympathie pour les souffrances endurées durant leur captivité.

Duvernay devint l'un des chefs les plus connus du parti populaire; on le considéra même le patriote le plus en vue après Louis-Joseph Papineau.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le plus pur patriotisme a toujours dicté la conduite de Duvernay. Ainsi, après avoir instruit ses compatriotes à l'idée de la survivance par le truchement de ses journaux, il comprit que seule une action concertée de tous les groupes pouvait combattre efficacement les ennemis de la race. Devant une organisation nationale puissante, le peuple prendrait conscience de sa valeur et de sa force. Une fois ce projet d'unité canadienne-française ancré dans son esprit, il se mit en devoir de le réaliser.

On doit à Duvernay d'avoir pensé le premier à doter notre peuple d'une fête nationale.

Chez-nous, l'antique coutume de la Saint-Jean, apportée de France par les premiers colons, avait toujours joui de la faveur populaire. De même, à cette époque, l'anglais coiffait l'enfant du sol du surnom de "Jean-Baptiste". Ces deux raisons décidèrent notre mentor d'adopter ce jour. Son génie lui faisait prévoir que de cette solennité annuelle émanerait une association nationale d'importance.

S'il en jeta les bases dès 1833, l'idée ne prit la forme du fait accompli que l'année suivante.

Sans consacrer à l'affaire le moindre entrefilet dans "La Minerve", il prépara un banquet inaugural. Le soir du 24 juin 1834, plus de soixante convives, tant américains que canadiens et anglais, se réunirent dans le jardin de l'avocat John de Belestre-McDonnell, rue St-Antoine, à Montréal.

Sur l'emplacement de la gare Windsor actuelle, les invités s'installèrent à des tables décorées de feuilles d'érable et du tricolore canadien, rouge, blanc et vert. Une plaque commémorative, érigée en 1926

sur cet édifice, rue Windsor, rappelle l'endroit de la réunion historique.

A la clarté de lumières suspendues aux arbres et au son d'un orchestre, l'on fit honneur au menu préparé par le restaurateur Jehlen.

Le maire de la ville, Jacques Viger, présidait la réunion. Louis-Hippolyte La Fontaine, Edouard Rodier, Thomas-Storrow Brown, Edmund-Burke O'Callaghan, Charles-Ovide Perrault, Jean-Louis Beaudry, le député Sabrevois de Bleury et Georges-Etienne Cartier (alors étudiant) y assistaient.

Plus de 25 santés furent portées. On salua entr'autres : "Le peuple, source primitive de toute autorité légitime"; "Le jour que nous célébrons"; "La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada"; "Louis-Joseph Papineau"; "Daniel Tracey et les victimes du 31 mai (1832) tuées par les troupes" (en silence); "LE CANADIEN de Québec"; "La liberté de la presse"; "Le clergé"; "La convention du district de Montréal"; "Les assemblées constitutionnelles des trois districts qui ont soutenu l'Assemblée législative"; "Jacques Viger"; "M. Duvernay, président de la société AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA, qui a donné l'idée de la fête et qui a surveillé les préparatifs, et à toute la jeunesse".

Le maire Viger rendit trois couplets d'une chanson que lui avait adressée un anonyme. Le vice-président de la réunion, John Turney, chanta aussi quelques couplets. Puis, vint Georges-Etienne Cartier, qui entonna une de ses propres compositions "O Canada ! Mon pays, mes amours".

La Fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, avait vu le jour.

En 1835, le banquet eut lieu à l'hôtel Rasco. La feuille d'érable, que Duvernay avait choisie comme emblème pour les Canadiens d'origine française, était toujours à l'honneur. Une fois de plus, on porta la santé du fondateur.

Les jours sombres qui suivirent empêchèrent la nouvelle société de se répandre. Cependant, elle groupait déjà un grand nombre de chefs canadiens.

Comme fondateur de la Fête nationale et de la Société Saint-Jean-Baptiste, Duvernay s'est acquis la reconnaissance de tout un peuple.

*
* * *

PORTE-PAROLE DES PATRIOTES.

Dans le but d'établir un centre de direction et d'information, les partisans de Papineau avaient fondé, le 4 septembre 1834, le Comité Central et Permanent. La librairie d'Edouard-Raymond Fabre, sise rue St-Vincent, servait de quartier-général à cet organisme. Toutes les après-midi, le grand tribun en présidait les conciliabules. Duvernay, dont la salle de rédaction n'était qu'à deux portes de la librairie, assistait habituellement à ces réunions.

Ainsi, en relations quotidiennes avec les chefs, intimement lié aux activités patriotes, il était en mesure d'insuffler à sa feuille toute l'ardeur nationaliste.

UN DUEL.

Il est malheureusement vrai que le duel, cette plaie sociale importée d'Europe, ait existé au Canada. Sous le régime français, les affaires d'honneur se réglaient avec l'épée. Après la Cession, le pistolet devint l'arme des antagonistes.

L'avocat Charles-Clément Sabrevois de Bleury, le dernier descendant d'une de nos grandes familles, s'était acquis une réputation de duelliste endurci.

Il était député du comté de Richelieu, lorsque "La Minerve", en fin de mars 1836, lui reprocha sévèrement certaines manoeuvres électorales.

La rétractation qu'il exigea du journal, lui fut carrément refusée par Duvernay. Ajoutons que dans le camp patriote, Sabrevois de Bleury était considéré comme le chouayen typique. Ne se rangeait-il pas invariablement avec les bureaucrates contre le parti réformiste.

Au cartel qui lui fut adressé, le journaliste répondit en se mettant à la disposition du député outragé. Quoique désapprouvant le duel, Duvernay n'était pas homme à esquiver une provocation.

La rencontre eut lieu le 7 avril 1836, à cinq heures de l'après-midi, à un endroit derrière la montagne de Montréal. John McDonnell servait de second à Bleury et Edouard Rodier accompagnait le publiciste.

Les parties ayant compté douze pas, l'engagement commença. D'après le compte-rendu, la première balle de Bleury effleura le pardessus de son adversaire. Puis, trois autres balles furent déchargées sans résultat. La cinquième atteignit Duvernay dans la cuisse droite. Tous quittèrent alors le terrain.

Si peu grave fut la blessure, que le propriétaire de "La Minerve", écrivait le lendemain : "Le sang que M. de Bleury a versé n'efface pas ce qui est écrit et le salpêtre et le soufre ne blanchissent pas ce qui est noir".

Par la suite, Duvernay lui-même prit goût à ces rencontres sanguinaires. Toutefois, les cartels qu'il échangea avec trois de ses détracteurs se résumèrent à des correspondances acrimonieuses. Il advint qu'un rival poltron alla porter plainte à l'autorité; le publiciste, après avoir donné caution, dut promettre de garder la paix.

*
* *
*

JOURNALISME MILITANT.

Le peuple interprétait chacune de ses sorties de prison comme une défaite infligée au gouvernement. Aussi Duvernay, qui n'espérait plus se faire arrêter, profitait des circonstances pour exprimer plus librement que jamais ses idées et ses opinions dans la presse.

Un nommé Collins étant mort de froid et de privations dans la prison de Montréal, les autorités furent contraintes d'instituer une enquête et de faire subir un procès aux responsables.

"La Minerve" avait suivi l'affaire depuis le début. Un jour, elle accusa le shérif d'avoir trié le jury à l'avantage des accusés, protégés du pouvoir.

Encore une fois, on traîna son directeur devant

les tribunaux. En septembre 1836, il fut condamné pour mépris de cour à vingt jours d'emprisonnement et à vingt louis d'amende. Duvernay se rendit à la prison dans une voiture enguirlandée de fleurs et accompagné d'un cortège imposant de citoyens. Parmi ceux-ci figuraient La Fontaine, Jacques Viger, Cherrier et O'Callaghan. Des amis ouvrirent une souscription pour lui venir en aide. Etienne Parent, réacteur du "Canadien" de Québec, suspendit une polémique en cours avec "La Minerve" pour lui témoigner sa sympathie.

Le Parlement de Londres adopta les résolutions Russell en avril 1837. Cet acte accordait au gouverneur le pouvoir de dépenser les revenus publics du Bas-Canada sans obtenir l'autorisation de la Chambre. Lorsque la nouvelle de cette injustice parvint au pays un mois plus tard, elle mit le comble à l'exaspération des Canadiens.

Tirant parti de l'affaire, "La Minerve" et le "Vindicator" redoublèrent leurs attaques contre les oligarchiques, les bureaucrates et les chouayens.

*
* *
*

DEPUTE DE LACHENAIE.

Conseillé par ses amis, Duvernay se présenta député dans le comté de Leinster (Lachenaie). Il fut élu par acclamation, le 26 mai 1837.

Gosford avait convoqué la Législature pour le 18 août.

Pour obéir au désir de Papineau, les représentants de Montréal arrivèrent à Québec vêtus à la mode patriote. Rodier menait le bal avec une redingote, une veste et des pantalons en étoffe du pays, des "souliers de boeuf", un chapeau de paille et des bas de laine. O'Callaghan le suivait de près, accoutré de la même manière, à l'exception du chapeau et des bottes. Jobin, Côté, Perrault, Meilleur, de Witt, Cherrier et Duvernay portaient le veston et les pantalons d'étoffe.

La session ne dura que huit jours; elle se termina le 26 août. Ce devait être la dernière du Bas-Canada.

Dans "La Minerve", on put lire : "Nous attendons un bien immédiat de cette session, c'est que lord Gosford aura, nous l'espérons, la force et la décision de sentir que le plus tôt il quittera le pays, le mieux ce sera".

Il est apparent que le gouverneur n'avait pas su gagner la confiance des représentants du peuple.

Les événements allaient maintenant se précipiter.

*

* * *

JOURS D'EXIL.

A Montréal, les troubles éclatent. Le 6 novembre 1837, les Fils de la Liberté et les membres du Doric Club en viennent aux prises. Informés que des man-

dates d'arrestations seront bientôt émis contre eux, les chefs patriotes jugent opportun de quitter la ville.

Duvernay se rend d'abord dans le comté de l'Acadie. Survient la défaite de St-Charles. Avec d'autres patriotes, il se dirige alors vers Swanton. Près de la baie Missisquoi, les fugitifs font la rencontre de Papineau et de O'Callaghan. Un plan de campagne est élaboré. On continuera la lutte en organisant une expédition sur le sol étranger. Rodier, Bouchette, Côté, Duvernay et nombre d'autres traversent la frontière.

Durant l'hiver, le publiciste visita plusieurs villes de l'Union et assista aux assemblées qui s'y donnaient pour sympathiser avec les exilés. A Philadelphie, on le reçut en triomphe.

En ces jours malheureux, sa générosité et son dévouement pour les pauvres proscrits, ses frères, révélèrent la grandeur d'âme de Duvernay. Ses compagnons d'infortune le considèrent comme un père.

Il occupait une charge élevée dans l'association des "Frères Chasseurs". Cette société politique secrète, fondée aux Etats-Unis dans le but d'obtenir l'indépendance du Canada, fit de nombreux adhérents dans les deux pays.

Au mois d'avril 1838, Duvernay s'établit à Burlington, Vermont. Dans une lettre à un ami, datée du 7 de ce mois, il donne ses opinions sur les événements de l'automne précédent. Le peuple, écrit-il, n'était pas préparé à la rébellion et l'adversaire a profité du manque d'organisation chez les chefs.

Une ordonnance de lord Durham (28 juin 1838), lui interdit l'entrée en territoire canadien sous peine de mort.

A l'automne, sa famille va le rejoindre à Burlington.

En décembre, il annonce la publication prochaine du "Patriote Canadien", journal français édité près des frontières. Le premier numéro parut le 7 août 1839 et le dernier le 7 février 1840.

Chaque année, les réfugiés politiques célèbrent la Fête nationale. A cette source d'énergie, ils puisent l'espérance de revoir bientôt la Patrie.

*
* * *

RETOUR AU PAYS.

Après plus de quatre ans d'exil, il revint à Montréal en 1842. Son ami Fabre, le libraire, l'aida à rétablir "La Minerve", silencieuse depuis le 16 novembre 1837.

Papineau en France; les jours des grandes luttes sont passés. Le journaliste se rallie à la politique modérée de **La Fontaine**. Quoiqu'il approuvât le système de gouvernement représentatif accordé au pays, Duvernay, — toujours patriote de coeur, — ne cessa jamais de protester contre les iniquités de l'Acte d'Union.

Sous l'impulsion du fondateur, on réorganisa à l'automne la Société St-Jean-Baptiste. Cette fois, seuls les Canadiens-français concoururent à en assurer le succès.

Une salle du marché Ste-Anne, le carré d'Youville de nos jours, servit de local à la première assemblée générale tenue le 9 juin 1843.

Le 24 juin suivant, une grand'messe solennelle fut chantée à l'église Notre-Dame. Plus de mille membres prirent part à la procession qui suivit la cérémonie religieuse. Les fonds souscrits pour un banquet de célébration furent remis aux victimes d'un désastreux incendie dont le village de Boucherville avait été le théâtre quelques jours auparavant.

Le rêve de Duvernay s'est réalisé au-delà de toutes ses espérances. Aujourd'hui, la Saint-Jean-Baptiste est fêtée par les Canadiens-français à travers le monde. Montréal, Québec, Ottawa et nombre de villes du Canada et des Etats-Unis possèdent leur société nationale.

Madame Duvernay (née Marie-Reine Harnois) décéda le 24 mai 1844 à Montréal. Epouse exemplaire, elle sut partager avec une égale gaieté de coeur les bons et les mauvais jours. Huit enfants étaient venus consacrer son rôle de femme canadienne-française et chrétienne.

"La Minerve", en 1848, publia les articles accusateurs du docteur Wolfred Nelson à l'adresse de Papineau. Les amis du grand tribun ripostèrent dans l'"Avenir". Une polémique violente s'engagea. Accusé de parjure dans "La Minerve", Dessaulles, parent de Papineau, intenta un procès à son directeur, qui fut condamné à cent louis d'amende. Si d'aucuns trouvent pénible de voir les deux anciens amis s'entre-déchirer, rappelons que la politique menait tout dans cette affaire.

*

* * *

LA MORT.

Elu l'année précédente à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste, Duvernay occupait cette charge lorsqu'il décéda à une heure et quart, le dimanche matin, 28 novembre 1852, à l'âge de 53 ans, 10 mois et 6 jours. Depuis plus de deux ans, il souffrait de "douleurs aigües dans la poitrine et était sujet à une toux bien pénible". Assisté par son directeur spirituel, il mourut avec tous les secours de la Religion.

Le défunt laissait cinq enfants et tout un peuple pour pleurer sa perte.

Devant sa tombe, les divergences politiques de la veille, s'étaient évanuies pour faire place à la douleur de perdre un grand Canadien.

Plus de deux mille personnes assistèrent aux funérailles qui eurent lieu le mercredi, premier décembre.

Suit l'acte de sépulture, tel qu'on le retrouve au registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal :

"Le Premier Décembre, Mil huit Cent Cinquante deux, Je Prêtre Soussigné ai inhumé Ludger Duvernay, Ecuyer, Fondateur et Président de l'Association de Saint Jean Baptiste, Propriétaire du Papier Nouvelle de la Minerve, décédé le Vingt huit Novembre dernier, Agé de Cinquante trois ans, de cette paroisse. Les Témoins ont été Messieurs Jean Jacques Loranger et Joseph Beaudry Soussignés ainsi que plusieurs autres.

"F. J. J. Loranger	R. Trudeau	J. B. Sancer
"Jos. Beaudry	J. L. Beaudry	
"M. Desnoyers	J. H. Prevost,	Ptre."

Nous transcrivons de "La Minerve" du 3 décembre 1852, l'ordre de la marche funèbre au cimetière catholique, alors au faubourg St-Antoine (aujourd'hui place Dominion et cathédrale) : Le clergé; le chariot et les porteurs : l'hon. Jos. Bourret, l'hon. L.-H. La-Fontaine, MM. C.-S. Cherrier, T. Peltier, R. Trudeau, E.-R. Fabre, J.-L. Beaudry et P. Jodoin; les membres de la famille; le maire de Montréal; les juges; les vice-présidents, trésoriers, médecins, secrétaires et le Comité de Régie de l'Association Saint-Jean-Baptiste; les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste, avec le corps de musique; la Société de Tempérance (Section St-Jacques); l'Institut Canadien; la Société de Tempérance (Section St-Joseph, avec la bande); l'Association St-Vincent-de-Paul; l'Institut National; la Société St-Michel; les Pompiers canadiens. Virent ensuite les autres associations et les amis du défunt.

A la direction du journal succédèrent ses deux fils, Ludger-Napoléon et Ludger-Denis. Ils moururent célibataires et avec eux s'éteignit la descendance mâle de celui qui fait l'objet de cette étude.

Au mois de juin 1855, fut ouvert le cimetière actuel à la Côte-des-Neiges. Le monument inaugural est celui érigé à la mémoire du fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste par les membres de l'association. Cette pyramide en pierre de taille, établie sur une base carrée de sept pieds, s'élève à une hauteur de trente pieds.

Le dimanche 21 octobre de la même année, se fit, au milieu d'une pompe inusitée, la translation des restes de Ludger Duvernay. Par un temps superbe, une foule de dix mille personnes escortait le char fu-

nèbre. Vers deux heures, le convoi s'était mis en branle au son des cloches de la Cathédrale. Cette fois, les porteurs étaient MM. W. Nelson, N.-B. Desmarteaux, P. Jodoin, Jean-Ls Beaudry, Jean Bruneau, E. Demers, R. Trudeau et l'hon. Jos. Bourret. Toutes les associations canadiennes étaient représentées.

Rendue au cimetière, la "procession s'arrêta au bas de la colline où est élevé le monument".

Alors, les corps de musique firent entendre des morceaux appropriés à la circonstance. Puis, un prêtre récita les prières d'usage.

Là, reposent depuis ce jour, les restes mortels du héros national.

*

*

*

MODELE D'INSPIRATION.

La précocité et la création d'oeuvres durables sont le propre de l'homme de génie. Si, à dix-huit ans, Duvernay fonde son premier journal, c'est qu'il possède assez d'expérience pour le faire subsister. Puis, d'autres entreprises semblables se succéderont jusqu'au jour où il acquerra son "enfant" préféré, "La Minerve". Enfin, à défendre la cause de ses compatriotes opprimés, il se sent dans son milieu et taille la besogne en grand. Son caractère vigoureux et son esprit de dévouement alors que, seul, il fait face à une meute d'ennemis enragés le classent bientôt au premier rang des patriotes.

A une période de sa vie où il sacrifie ce qui lui est le plus cher, il révélera sa grandeur d'âme en secourant des compagnons d'infortune plus malheureux.

Un patriotisme ardent l'anima toute sa vie durant. Il donne un caractère national à la fête de la Saint-Jean et crée du même coup une société puissante pour le bien-être et la survivance de ses compatriotes.

Il est clair que la vie de Duvernay puisse servir d'inspiration à tout homme bien-né qui a à coeur le bien de la Patrie.

A l'honnêteté qui est l'apanage d'une nature noble et sincère, il joint la générosité et le dévouement, qualités dominantes chez l'homme supérieur.

Enfant d'une famille nombreuse, le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste a su s'élever au rang de héros national.

Il n'attachait aucune importance aux biens de la terre. Quoique les occasions d'acquérir une fortune

ne puissent lui manquer, il se contente toujours d'éviter la misère.

Laissons un anglo-canadien sympathique faire l'éloge de sa carrière professionnelle. "Ludger Duvernay," a écrit Monsieur Wilfrid Bovey, "(est) l'un des plus remarquables journalistes que l'Amérique du Nord ait produits".

Que, **DUVERNAY, LE MAGNIFIQUE**, reçoive l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance.



La Commission des Sites et des Monuments historiques de la Province de Québec fit apposer, en avril 1943, une plaque commémorative sur l'édifice de Duchesneau-Trudeau Ltée (négociants et importateurs de nouveautés en gros), au coin nord-est des rues St-Paul et St-Gabriel. On y lit l'inscription :

"LUDGER DUVERNAY, FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE (1834), AVAIT ICI SON ATELIER D'IMPRIMERIE".

FIN.

BIBLIOGRAPHIE

- SULTE (Benjamin). *La Saint-Jean-Baptiste, 1636-1852*. Annoté par Gérard Malchelosse. Montréal, Edouard Garand, 1929. (Mélanges historiques No. 15).
- DAVID (L.-O.). *Les Patriotes de 1837-1838*. Edition du Centenaire. Montréal, Beauchemin.
- RUMILLY (Robert). *Artisans du Miracle canadien*. (2 vols.) Montréal, Albert Lévesque, 1936.
- FILTEAU (Gérard). *Histoire des Patriotes*. (3 vols.). Montréal, A.C.F., 1938 et seq.
- AUDET (F.-J.). Article dans *Processions de la Saint-Jean-Baptiste en 1924-25*. PP. 27 et seq. Montréal, Beauchemin, 1926.
- RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR 1926-1927. *Papiers Duvernay conservés aux Archives de la Province de Québec*. PP. 145 à 252 et passim.
- SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE: Programme-Souvenir, 24 juin 1934.
- "LA MINERVE" et autres journaux de l'époque. "LA MINERVE": Collection de l'École Normale Jacques-Cartier, Montréal.
- LE JEUNE (R. P. Louis). *Dictionnaire général du Canada*. (2 vols.). Ottawa, Université d'Ottawa.
- BOVEY (Wilfrid). *Les Canadiens-français d'Aujourd'hui*. Traduit de l'anglais par Jean-Jacques Lefebvre, Montréal, A.C.F., 1940.
- FAUTEUX (Aegidius). *Le Duel au Canada*. Montréal, Edition du Zodiaque "35".
- CANADIAN ANTIQUARIAN & NUMISMATIC JOURNAL.
- GODBOUT (R. P. Archange). *Les Pionniers des Trois-Rivières*. Trois-Rivières.
- TANGUAY (Mgr Cyprien). *Dictionnaire généalogique des Familles canadiennes*.
- ROY (P.-G.). *La Famille Robbert de La Morandière*. Lévis, 1905.
- CHAPAIS (Thomas). *Cours d'Histoire du Canada*. Tome IV. 1833-1841. Seconde édition. Québec, Garneau, 1933.
- REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL.

C. P. 850 Place d'Armes

Tél. PL. * 5801

DUCHESNEAU-TRUDEAU LIMITEE

NEGOCIANTS ET IMPORTATEURS

Nouveautés, Bibelots, Jouets et Papeterie

81 est, rue St-Paul
Montréal



Le premier timbre commémoratif émis par la Société
St-Jean-Baptiste de Montréal, en 1934.

L'AGENCE DUVERNAY INCORPORÉE

dépositaire officielle de la Société
Saint-Jean-Baptiste de Montréal

●
**LE DRAPEAU NATIONAL DES
CANADIENS-FRANÇAIS**

En papier crépé, coton, étamine de laine, soie.

●

1182, rue St-Laurent, Montréal — Téléphone : PLateau 1134

